

créatrice d'emplois. Les modifications au régime fiscal refléteront notre conviction que les stimulants devraient remplacer les subventions, que la définition du "développement" devrait être élargie et que la législation fiscale devrait mieux refléter l'idée que la recherche et le développement sont une composante intégrale du processus de production et non une activité distincte.

5. Les politiques destinées à encourager la production, l'application et la diffusion de nouvelles technologies doivent s'accompagner de politiques visant à former les Canadiens à leur utilisation.

Et nous croyons que les recommandations formulées par les deux groupes de travail de notre caucus sur le recyclage et le chômage des jeunes constituent un excellent point de départ.

Elles sont innovatrices, prospectives et rentables.

Elles permettront de former les gens aux nouveaux emplois que génère l'évolution de technologies et de structures commerciales complexes et nouvelles.

Enfin, il faudra stimuler la demande.

À notre point de vue, une reprise économie soutenue au Canada nécessite un relèvement de l'investissement intérieur de la part des entreprises et un accroissement du commerce extérieur.

Nous avons recensé cinq domaines prioritaires pour l'accroissement des investissements de capital:

- . L'industrie énergétique - tant dans l'Ouest que dans les zones offshore;
- . Le réseau national de transport ferroviaire, surtout dans l'Ouest;
- . L'application de la technologie à l'ensemble des activités économiques;
- . Le développement et la maintenance des infrastructures locales et municipales; et
- . L'amélioration de l'équipement de nos forces armées.

Pour accroître la demande extérieure, il nous faut absolument négocier un accès accru et sûr aux marchés étrangers pour nos biens et nos services et ce, sur les plans multilatéraux et bilatéraux.